

Rifadine IV 600 mg, poudre et solvant pour solution pour perfusion – [rifampicine]

Tension d'approvisionnement 21/03/2024

DCI

Rifampicine

Indications

Elles procèdent de l'activité antibactérienne et des caractéristiques pharmacocinétiques de la rifampicine. Elles tiennent compte à la fois des études cliniques auxquelles a donné lieu ce médicament et de sa place dans l'éventail des produits antibactériens actuellement disponibles.

Elles sont limitées à :

1. Tuberculose sous toutes ses formes

- a) Traitement en polythérapie :
 - tuberculose pulmonaire de 1ère atteinte ou rechute.
 - tuberculoses extra-pulmonaires: méningite tuberculeuse, tuberculose uro-génitale, ostéo-articulaire, ganglionnaire, des séreuses, digestives, hépatosplénique, cutanée, etc...
- b) Chimio prophylaxie en bi ou monothérapie :
 - virages isolés des réactions cutanées tuberculiques,
 - sujets à réactions tuberculiques négatives, en contact avec des tuberculeux bacillaires,
 - patients immunodéprimés en présence d'un contact avec des tuberculeux bacillaires ou susceptibles d'un réveil tuberculeux.

2. Autres infections à mycobactéries sensibles

3. Lèpre dans le cadre de la polythérapie

4. Brucellose

5. Infections graves, traitées en milieu hospitalier à germes Gram + (staphylocoques, entérocoques) ou à germes Gram - sensibles

6. Prophylaxie des méningites à méningocoque :

- le but est d'éradiquer le germe (*Neisseria meningitidis*) du nasopharynx,
- la rifampicine n'est pas un traitement de la méningite à méningocoque,
- elle est préconisée en prophylaxie chez deux types de personnes :
 - le malade après son traitement curatif et avant sa réintégration en collectivité,
 - les sujets ayant été exposés aux sécrétions oropharyngées du malade dans les dix jours précédant son hospitalisation.
- La décision de traiter l'ensemble des membres d'une collectivité, en particulier les enfants, doit tenir compte des risques « d'exposition ». Cette prescription doit être rigoureuse afin de limiter les effets secondaires de la rifampicine et la possibilité d'apparition de souche résistante

Code(s) CIP

Observations particulières

- Tension d'approvisionnement
- Mise en place d'un contingentement quantitatif en ville et à l'hôpital
- Consultez l'information actualisée le 29/01/2025 : [La disponibilité des médicaments à base de rifampicine s'améliore, le dispositif de restriction des indications est allégé](#)

↓ Courrier de janvier 2025 à destination des professionnels de santé (29/01/2025)

- Remise à disposition indéterminée

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles à la vente et l'approvisionnement du médicament par les professionnels de santé, le 27/01/2025, une note de service a été publiée au Journal Officiel (N° 27, janvier 2025) et des dispositions des articles L.5121-30 et L.5124-17-3 du Code de la Santé Publique ont été prises en matière de restriction de vente en dehors du territoire national. Un approvisionnement en cas de réexportation doit être autorisé et respecté.

● Voir toutes les produits



PUBLIÉ LE 18/04/2024 - MIS À JOUR LE 06/02/2025

La disponibilité des médicaments à base de rifampicine s'améliore, le dispositif de restriction des indications est allégé

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ
MÉDICAMENTS

+ [Voir toutes les produits](#)